



# ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE ET SA REGION

Saison 2014/2015



## Documents à fournir :

- Fiche de renseignement complété et signé
- Certificat médical obligatoire
- 1 Photo d'identité obligatoire
- Feuille autorisations
- Feuille Pass'sport 76 accompagné de l'attestation de rentrée scolaire si vous possédez l' A.R.S
- Fiche de commande matériel si besoin
- Règlements par Espèces, chèques à l'ordre de l'A.T.Y.R, chèques A.N.C.V, bons temps libres CAF76

## Chaussures de sports obligatoire

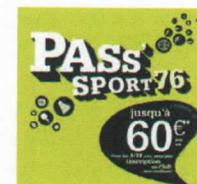
Pour les archers débutants,  
nous prêtons l'arc la première année.

Location d'un arc à partir de la deuxième année pour  
30€ à l'année (celui-ci restant aux club)

Chèques vacances ANCV acceptés

Ticket bons temps libres délivré par la CAF 76 accepté

Possibilités de règlement en 3 fois (décembre maximum)



## *A conserver par l'archer :*

Président	<b>BOISAUBERT Thierry</b> 227 Allée de la Hêtraie 76890 Saint Ouen du Breuil Tel fixe : 02 35 32 89 12 Tel port : 06 85 51 45 38
Secrétaire	<b>BOISAUBERT Arnaud</b> 227 Allée de la Hêtraie 76890 Saint Ouen du Breuil Tel fixe : 02 35 32 89 12 Tel port : 06 88 78 87 82

Adresse mail du club : [asso.atyr@gmail.com](mailto:asso.atyr@gmail.com)

Venez nous rejoindre sur notre site internet :  
[www.asso-atyr.clubeo.com](http://www.asso-atyr.clubeo.com)

	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Initiation première année	18h30 à 20 h*		18h30 à 20h*
Initiation et perfectionnement Poussins et Jeunes	18h30 à 20 h*		18h30 à 20 h*
Initiation Adultes loisirs	18h30 à 22 h		18h30 à 22 h
Archers compétiteurs Archers confirmés	18h30 à 20 h	18h30 à 21h15	18h30 à 20 h

**\*En raison de la réforme sur les rythmes scolaire les enfants ont la possibilités de choisir leurs créneaux.**

**Du 1er Septembre au Vendredi 26 Septembre 2014**

à la Grange  
rue des Faugbourg (sur la route de St Laurent)

**A partir du Mardi 30 Septembre 2014**

au C.R.J.S Rue Nd de Pontmain  
(suivre les panneaux ATHLETHYS)

# ASSOCIATION DE TIR DE YERVILLE ET SA REGION

SAISON : 2014/2015

CREATION	RENOUVELEMENT	
NOM :	Prénom :	
DATE DE NAISSANCE :	Catégorie :	
ADRESSE :		
CODE POTAL :	LOCALITE :	
TEL FIXE :	TEL PORT :	
ADRESSE MAIL :		
TARIFS LICENCES		
CATEGORIES	TARIFS	PASS' SPORT 76
COMPETITION (A)	115,00 €	
LOISIR (L)	90,00 €	
JEUNES (J)	90,00 €	45,00 €
POUSSINS (P)	65,00 €	32,50 €
DECOUVERTE (D) A PARTIR DU 1er MARS	35,00 €	
RESPONSABLE LEGAL (POUR LES MINEURS)		
NOM :	Prénom :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	LOCALITE :	
TEL FIXE :	TEL PORT :	
ADRESSE MAIL :		

**Cette fiche doit être accompagné d'un certificat de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition.**

Date et Signature (responsable légal pour les mineurs)

## Autorisations parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), .....

Agissant en qualité de père / mère / tuteur / tutrice

Autorise l'enfant .....Né(e)le ...../...../.....

A pratiquer le tir à l'arc au sein de « l' A.T.Y.R » , club affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) sous le n° 3076066

Autorise l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.

N'autorise pas mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.

J'autorise l' A.T.Y.R, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident, à prendre toutes mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.

J'autorise l' A.T.Y.R à publier sur son site internet et sa page facebook des photos représentant mon enfant dans le cadre des manifestations auxquelles mon enfant a pris part.

Date et signature du responsable légal :

<b>Droit à l'image</b>	<input type="checkbox"/> J'autorise l'A.T.Y.R à publier sur son site internet ( <a href="http://www.asso-atyr.clubeo.com">http://www.asso-atyr.clubeo.com</a> ) et sur la page facebook du club des photos me représentant lors des compétitions auxquelles j'ai pris part et lors des événements organisés par le club.
<b>Règlement Intérieur mis à disposition des archers et de leurs familles</b>	<input type="checkbox"/> Je reconnais avoir reçu et lu le règlement intérieur du club et m'engage à le respecter. Le non respect de ce règlement est susceptible d'entraîner une éviction du club après décision du comité directeur.

## Partie réservé au club :

### Validations dossier:

- Validation dossier complet : date...../...../20.... NOM :
- Validation saisie FFTA : date...../...../20..... NOM :
- Validation classement:date...../...../20..... NOM :

Désignation	OUI	NON	REMARQUE
Fiche renseignement			
Fourniture certificat médical			
Prêt arc			

	Oui	Non	Chèque	N° chèque	Espèce	Pass'sport 76	Ancv	Somme
Cotisation								
Location Arc								
Règlement Petit matériel								
Renseignements Chèques :								
Banque :								
NOM titulaire du compte :								

Date et Signature Responsable inscriptions :